

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 JUIN 2021 – 19 h.

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers municipaux à l'exception de Mme ROSPARS Fabienne (pouvoir à M. HUIBAN Dominique) et Mme LE PARC Sandrine.

Secrétaire de séance : M. GENTRIC Alexis.

☞ COMMUNICATION - TOURISME:

- jardin partagé : en projet avec l'école, l'Ulamir et la Municipalité sur un terrain de 400 m² situé à proximité de l'école Victoire de Saint Luc. Un appel est fait auprès des parents d'élèves de l'école pour trouver un jardinier référent.

- signalétique : un règlement sera à établir pour l'étude de la signalétique sur la Commune.

- schéma de camping-cars sur le Haut Pays Bigouden : Quimper Cornouaille Développement élabore actuellement un schéma d'accueil et d'aménagement d'aires de camping-cars sur la Cornouaille. Sur la Commune, le Domaine de Bel Air est intéressé pour un équipement pouvant accueillir 6 camping-cars.

- marchés locaux : le Conseil propose de mettre en place un marché (alimentaire ou autre). Un questionnaire est en cours sur les réseaux sociaux de la Commune pour connaître la demande des clients et également voir les exposants intéressés.

- accueil des nouveaux habitants : il aura lieu en octobre prochain.

- concours photos sur les jardins et potagers : un concours photos des jardins ou potagers est organisé sur la Commune de juin à septembre. Les candidats peuvent transmettre leurs photos à la Mairie par mail (mairie.landudec@wanadoo.fr).

- logements Résidence du Vieux Puits : les 5 logements locatifs et les 4 logements en accession à la propriété seront terminés pour début septembre prochain.

- Ouesco : dans le cadre de l'opération zérophyto, Dominique HUIBAN est désigné référent phosphore pour la Commune.

- rencontre des quartiers : en projet avec les référents de quartiers.

- commission mixte du tourisme : une rencontre avec des acteurs locaux du tourisme a eu lieu le 1^{er} juin 2021.

☞ ETUDE STRATÉGIQUE GLOBALE SUR LE BOURG DE LANDUDEC :

Le Conseil mène une réflexion sur l'avenir du bourg et sur sa revitalisation à l'horizon de 10 à 15 ans. Un diagnostic urbanistique et un référentiel foncier ont déjà été établis par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ; il sera à finaliser.

Ce document comprendra :

✓ un volet « revitalisation-activités commerciales » en concentrant les efforts de la Commune sur le maintien ou le retour, dans l'hypercentre, d'activités commerciales complémentaires à celles existantes dans le supermarché et sa galerie commerciale

✓ un volet « équipements publics » dont l'étude est lancée avec le FIA

✓ un volet « déplacement doux » qui reste à lancer et qui doit s'inscrire dans un cadre plus large, intercommunal et doit intégrer les problématiques de l'Esat de Ty Varlen et du camping Bel Air

✓ un volet « revitalisation et réhabilitation de l'habitat dans le centre ancien »

✓ un volet « réaménagement du centre bourg » autour de la place des Trois Ormes, dans la continuité de l'aménagement de la rue André Foy.

Pour la poursuite de ce projet, le Conseil doit définir précisément le périmètre de cette étude du centre bourg.

➤ SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE :

Un dossier de demande de subventions au titre de la répartition du produit des amendes de police est déposé pour la sécurisation de la rue des Ecoles avec l'aménagement d'une voie mixte piétons-vélos.

➤ TRAVAUX - ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL :

- Hameau de Menez Kerascoët : des travaux de bitumage des voies du lotissement sont prévus pour un montant de 60.000 € T.T.C.

- Salle de sport : le système de désenfumage sera mis aux normes par la Société R2S pour un montant de 1.156,46 €.

- extincteurs et blocs de sécurité : suite à la vérification des extincteurs et des blocs de sécurité dans les bâtiments communaux par la société SICLI, il est nécessaire de remplacer 8 extincteurs pour un montant de : 1.107,46 € T.T.C. et des blocs de sécurité pour un montant de : 1.186,85 € T.T.C.

-divers : suite aux contrôles de sécurité, il est obligatoire d'équiper la salle de sport et l'église d'un plan d'intervention et de consigne : coût 762,13 €.

➤ EMBAUCHE D'EMPLOIS SAISONNIERS – ETE 2021:

Un agent saisonnier d'accueil sera embauché au secrétariat de la Mairie pour 1 mois en juillet-août prochains en raison des congés du titulaire. Accord du Conseil.

➤ TERAIN PRINCIPAL AU STADE DE KERMARIA :

Il sera engazonné avant la reprise des matches. Devis Jo SIMON : 2.452,80 € T.T.C.
